

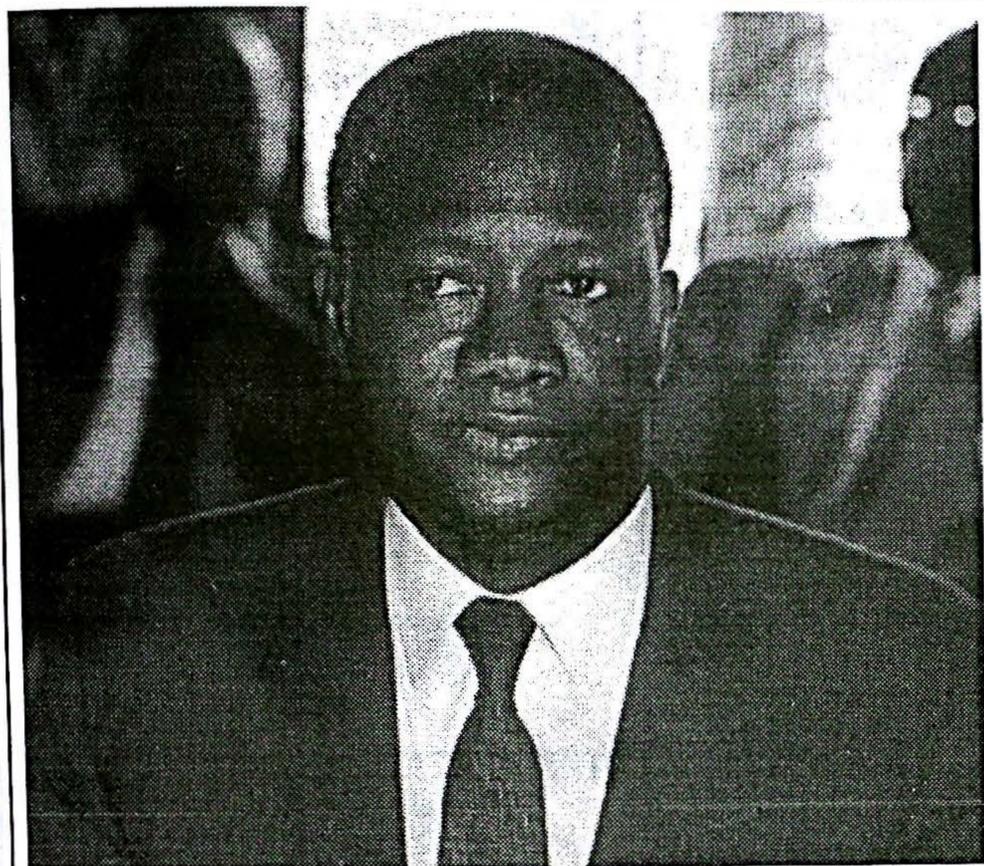
# L'APPEL

OCTOBRE 1999  
DJOUMADA II  
RAJAB  
1420  
N° 033

*Mensuel Islamique de Formation et d'Information Générale*

Burkina Faso : 200 F CFA - Zone UEMOA : 250 F CFA - Autre Afrique : 400 CFA  
Europe, DOM, TOM : 1 Euro - Autres pays : US \$ 2

*"Que tous ceux qui m'écoutent transmettent le message à d'autres et ceux-là à d'autres encore ; et que les derniers puissent le comprendre mieux que ceux qui m'écoutent directement" (Hadith)*



**ADO, ivoirien  
ou pas**

P. 4



P. 2

*Le  
SIDA,  
Parlons-  
en*

**ONG : Acteurs du développement ou  
avocats des populations démunies ?**

P. 8

Portrait

P. 10

**Ammar Bin Yasser,  
un élu du Paradis...**

**Le rôle**

P. 3

**du musulmans  
dans une société  
plurielle**

*"Miracles" ? Attention !*

## EDITO

### De ce SIDA là, parlons-en !

Les chiffres sont pratiquement effrayants. Plus de trente trois millions de personnes atteintes. Les moyens de lutte proprement hypocrites et immoraux car incitant plus à la débauche qu'à la prise de responsabilité véritable, seule issue pour freiner les ravages du SIDA. La dernière conférence internationale sur la pandémie tenue en septembre à Lusaka, a tiré sur la sonnette d'alarme : Le Syndrome Immuno Déficitaire Acquis (SIDA), apparu seulement il y a une vingtaine d'années, tue déjà plus de personnes que n'importe quelle autre maladie infectieuse. Dans les pays dits en développement, le sida menace la survie des populations entières, plus que n'importe quel autre catastrophe. Avec ses vingt-deux millions d'infectés, l'Afrique, le continent de loin le plus touché a encore "amélioré" ses statistiques du mal vivre par le sida : espérance de vie réduite de près de trente ans dans certains pays, progression importante de la proportion des orphelins 11 % de la population en Ouganda par exemple tandis que la menace sur la jeunesse en particulier devient lourde avec ses six mille enfants africains contaminés par le virus.

Ainsi présenté, le phénomène du sida est-il un véritable apocalypse pour le continent noir. Les responsables africains ainsi que les spécialistes médicaux ont eu raison de déclarer le sida "désastre mondial" à la conférence de Lusaka. Cible privilégiée du virus mortel, l'Afrique manque paradoxalement des moyens nécessaires à la prise en charge de ses malades. Le nouveau cocktail de médicaments à administrer à un

séropositif pour lui permettre de retarder le déclenchement du sida coûte douze mille dollars ( six millions de francs CFA environ) par an. L'équivalent du revenu de toute une vie, voire de deux générations dans certaines régions d'Afrique. Si l'épidémie peut sembler jugulée dans les pays du nord grâce notamment à ses coûteuses thérapies, au sud elle continue de flamber malgré tout l'arsenal mis en place pour combattre le mal. L'ampleur du drame est bien réelle mais les enjeux économiques sont importants. Les firmes pharmaceutiques occidentales ne sont pas prêtes à renoncer aux faramineuses affaires qu'elles pourront réaliser grâce à la vente des trithérapies, les seuls médicaments de traitement du sida jusque-là. La commercialisation de ces produits fait déjà l'objet d'une guerre commerciale sans pitié entre industries pharmaceutiques au point de rendre furieux un ministre africain qui s'est interrogé sur l'importance entre les droits et les brevets des firmes et les droits des malades du sida.

C'est moralement honteux et inacceptable de jouer à faire la querelle commerciale sur le dos de ces dizaines de millions d'individus qui n'attendent plus que la mort.

Et si la plus grande menace du siècle en est venue aujourd'hui à être réduite à une dérisoire lutte d'intérêts, c'est bien parce que des individus en ont fait un fond de commerce. Ceux-là voudraient bien que le sida reste longtemps sans remède.

L'APPEL

## ANNONCE

*Le frère Ouily Abdoul Fatabou, enseignant musulman à Titao et la sœur Zongo Rakiétou ont l'honneur de vous annoncer qu'ils forment un couple depuis le 14 Août 1999. C'était à Koudougou, chef lieu de la province du Boulkiemdé).*

**L'APPEL leur souhaite  
HEUREUX MENAGE.**

**Abonnez-vous  
à L'APPEL**

**L'APPEL**

Récépissé

N° : 0355/MLJ/CA-TGI/OUA/P.F.

**Directeur de publication  
Amadou YOUNGARE**

**Administration - Rédaction -  
Abonnement**

Siège

**01 BP 5716 Ouagadougou 01  
Tél.: 37 - 07- 40**

**E-mail : lappel@caramail.com  
compte CCP N° 7995**

**Sis à 100 m de la pharmacie  
Wend-Kuni**

**Saisie : L'Appel**

**Photocomposition-Impression :  
AICD Tél.: 30-74-93 01 BP 5536  
Ouagadougou 01 - BURKINA FASO**

## CARTE D'IDENTITE BIOLOGIQUE

### La Diarrhée de l'enfant

Lorsque l'enfant fait des selles liquides, sa mère doit faire attention surtout lorsque l'émission devient fréquente. Car, il peut s'agir d'une diarrhée après plus de 4 selles par jour. La diarrhée, c'est l'émission fréquente de selles liquides qui, au-delà de 4 selles liquides par jour doit inquiéter la mère.

Cette diarrhée peut être provoquée par :

- Une alimentation (allaitement) mal adaptée.
- Une infestation par des parasites (exemple : les amibes). Dans ce cas les selles présentent un aspect particulier : elles contiennent de la glaire et du sang.
- Une infection par d'autres microbes (les bactéries) qui envahissent le corps de l'enfant qui fait alors de la fièvre.

En cas de diarrhée si rien n'est fait en ce moment même l'enfant se vide de toute l'eau de son organisme : c'est la déshydratation qui est un danger pour la vie de l'enfant.

Le Prophète (SAW) a dit : " Dieu n'a pas fait

*descendre sur terre une maladie, sans lui faire descendre un remède. Soignez-vous !" (Ibnou Maja et Hakim)*

Dans n'importe quel cas de diarrhée la mère doit préparer de l'eau salée sucrée : " Dans un (1) litre d'eau, il faut dissoudre huit (8) carreaux de sucre et un demi cuillerée à café de sel. "

Donner à boire à l'enfant sans trop le forcer car s'il a soif il boira. Surtout continuer à alimenter l'enfant (lait, bouillie enrichie) et éviter de lui faire boire du tamarin. En dépit de toutes ces précautions, n'hésitez pas à consulter un spécialiste de santé si la diarrhée persiste dans 24 à 48 heures après la réhydratation à l'eau salée sucrée.

Dans tous les cas, ayez à l'esprit que le Prophète (SAW) a dit : " Dieu n'a pas soumis votre guérison à l'usage de choses qu'il vous a interdit ".  
Tabarani

**AminaT.**

## Le rôle du musulman dans une société plurielle

L'Islam nous enseigne avant tout la tolérance et un verset coranique bien connu nous exprime : " Pas de contrainte en religion ". Le musulman est aussi conseillé à dire à ceux qui lui veulent un compromis en matière religieuse : " A vous votre religion et à moi la mienne ".

Dans un autre chapitre il est dit : " Ne discutez pas avec les Gens du Livre que de la façon la plus douce sauf ceux d'entre eux qui ont commis l'injustice ". Enfin, il est recommandé d'être juste ; même envers ses ennemis.

Donc, le musulman doit vivre en bons rapports avec tous les membres de la société, qu'ils soient musulmans ou pas.

Le prophète Muhammad (saw) n'a cessé de recommander le bon voisinage même avec les non-musulmans. Il a recommandé aussi de ne pas les oublier quand on fait une distribution de cadeau.

Le Calife Omar trouva un jour un vieux juif qui demandait l'aumône, il le prit par la main et l'emmena au trésor public (Beyt-ul-maal) et ordonna qu'on lui assigne une pension de vieillesse car on a pris de lui le droit de capitulation (jizya) dans sa jeunesse.

On dit souvent que l'Islam s'est imposé par le sabre. Or, plusieurs pays éloignés n'ont jamais été atteints par la conquête et ont simplement embrassé l'Islam par l'exemple des commerçants musulmans qui y vivaient. C'est particulièrement le cas de l'Indonésie, de la Malaisie et de beaucoup de pays africains. Si l'Islam s'était imposé par la force, tous les pays qui y seraient ainsi entrés par contrainte, l'auraient vite quitté après l'éclipse de la puissance islamique.

Si le " jihad " ou lutte sacrée est un devoir pour tout musulman, il n'a nullement pour objet d'obliger les autres à devenir croyants ni de coloniser leurs pays, mais le jihad s'impose pour défendre la nation islamique contre toute agression et, de même, pour rompre toute barrière artificielle voulant empêcher le message d'Allah de parvenir aux hommes.

Donc, le rôle premier du musulman dans une société plurielle est d'appliquer strictement les préceptes de la morale islamique dont nous citons quelques unes :

### La modération et le juste milieu en toute chose.

Allah désigne la Nation islamique comme la communauté du juste milieu.

" C'est ainsi que nous fîmes de vous une communauté du juste milieu afin que vous soyez témoins contre les gens et que le Messager soit témoin contre vous. " Coran 2 V 143

### La courtoisie et le bon caractère

Allah dit : " Si tu étais rude au cœur dur, ils se seraient dispersés loin de toi. " Coran 3 V159

Un hadith rapporté par Abu Dawood :

" Allah, Exalté soit-Il a inspiré à Abraham : O Mon ami loyal ! Améliore ton caractère avec les mécréants et tu entreras avec les bienheureux. Ma parole a été déjà prononcée en faveur de celui qui a amélioré son caractère, à savoir que Je l'ombragerai dans l'ombre de Mon trône, et que je ferai habiter Mon enceinte sacrée et que je le rapprocherai de Moi ".

### La modestie

Le Coran nous dit en décrivant les bons croyants :

" Les esclaves du Très Miséricordieux sont ceux qui marchent sur terre avec douceur et humilité et qui, lorsque les ignorants leur adressent la parole, disent : Salut ! " Coran 25/63

Un hadith rapporté par Muslim dit : " Celui qui se montre modeste avec son frère musulman, Allah l'élève et celui qui s'élève au-dessus de lui Allah le rabaisse "

### La vérité et la sincérité

Le Coran ordonne : " O vous qui avez cru ! Craignez pieusement ALLAH et soyez les véridiques. "

Il est dit dans un hadith authentique : " la sincérité guide au bien et le bien guide au Paradis. "

### Le respect de la parole donnée

Respectez vos engagements car on vous demandera certainement compte.

### Le respect du dépôt

ALLAH vous ordonne de restituer les dépôts à leurs ayants-droits.

Un hadith rapporté par Ahmad nous dit : " Il n'y a aucune foi chez celui qui ne respecte pas le dépôt et il n'y a aucune religion chez celui qui ne tient pas ses engagements. "

### La longanimité et la douceur

Qu'ils pardonnent et qu'ils tournent la page ! N'aimiez-vous point vous-mêmes qu'Allah vous absolve ? La piété, la pudeur et le scrupule dans la crainte d'Allah.

" O vous qui avez cru ! Craignez pieusement ALLAH et ayez un parler pertinent et juste. "

Un hadith dit :

" Efforce-toi de craindre pieusement ALLAH car c'est là. La somme de tous les biens.

Astreints-toi au combat dans le chemin d'ALLAH car c'est la mission des musulmans.

Astreints-toi à l'invocation d'ALLAH et à la lecture de Son livre car il est pour toi une lumière sur terre et une source de louanges dans le ciel.

Retiens ta langue sauf dans le bien.

C'est ainsi, en effet, que tu vaincras le Satan ".

Si les musulmans se parent de ces qualités morales, ils redeviendront, sans nul doute, cette communauté modèle qui a fait la fierté de l'humanité.

RAFICK / Ile Maurice

## S.I.F.R.A.M. 99

### Séminaire International de Formation des Responsables d'Associations Musulmanes

" **Problématique de l'organisation du travail islamique** ". C'est autour de ce thème que le Séminaire international de formation des responsables des associations musulmanes (S.I.F.R.A.M.) s'est tenu à Abidjan, à l'Académie Internationale des Sciences de la Mer du 8 au 12 Septembre dernier.

Organisé sous l'égide de la Communauté musulmane de la Riviera, cette conclave des cadres musulmans et des responsables d'associations islamiques a regroupé une centaine de participants venus d'Asie, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. Ont notamment participé à cette septième édition, des invités de la Suisse, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Burkina du Sénégal, du Niger, du Bénin et de la Guinée.

Plusieurs activités ont ponctué cette rencontre. Au nombre desquelles on peut citer : des tables rondes, des conférences, des ateliers de réflexion animés par d'émis-

nents intellectuels musulmans tels que le professeur Tariq Ramadan de la Suisse, le professeur Momar Kane du Sénégal, Youssouf Hassan Diallo de l'O.C.I., l'Imam Fofana Aboubacar, le Docteur Cissé Abdoul Karim, Traoré Mamadou et Ousmane Doukouré, tous de la Côte d'Ivoire...

De l'avis général des participants, cette rencontre a été plus que bénéfique. Car, la richesse et la pertinence des thèmes évoqués ne peuvent que contribuer à l'émergence d'une élite musulmane capable de comprendre le monde actuel et d'œuvrer pour son changement dans le sens voulu par l'Islam.

En attendant de se retrouver pour le premier S.I.F.R.A.M. du nouveau millénaire provisoirement placé sous le thème central de " **La femme en Islam** ", chapeau aux organisateurs pour la réussite de cette activité.

Sawadogo Issaka

COTE D'IVOIRE :

## La montée du sentiment xénophobe

*Allassane Dramane Ouattara (ADO), Ivoirien ou Burkinabè ? C'est cette interrogation qui est à l'origine de la guéguerre entre pouvoir et opposition et qui est en train d'entamer sérieusement la paix sociale dans cette nation que le vieux Boigny a pourtant construite avec les étrangers. A la différence de celle d'Houphouët Boigny, la Côte d'Ivoire de Bédié est en train de voir grandir de jour en jour un sentiment de xénophobie sans précédent. Le concept d' "ivoirité" qui avait été utilisé les premières années de l'indépendance pour opérer le remplacement dans l'administration, des coopérants européens notamment, par des cadres ivoiriens (ce qui était noble) est en train de refaire surface. Mais cette fois-ci, il ne s'agit pas de promouvoir l'avènement des cadres aux fonctions essentielles de l'Etat, mais de distinguer les ivoiriens de souche des "autres" ivoiriens.*

*Ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire ADO inquiète donc quand on sait que la Côte d'Ivoire compte plus de quatre millions d'étrangers*

**A** un an des élections présidentielles, la Côte d'Ivoire connaît une fracture sociale. Cette cassure a pour origine, l'annonce faite par ADO de se présenter aux présidentielles de l'an 2000 en Côte d'Ivoire. ADO, ancien Premier Ministre et bien avant Gouverneur de la BCEAO (en tant qu'ivoirien), voit sa nationalité remise en cause. L'homme est aujourd'hui considéré comme burkinabè. Ceux qui soutiennent ce point de vue estiment qu'il a fréquenté au Burkina et qu'il aurait fait ses premiers pas dans les institutions internationales en tant que burkinabè. Mieux, on estime que les géniteurs de l'ancien Premier Ministre de la Côte d'Ivoire ne sont pas tous ivoiriens, donc il ne peut prétendre au fauteuil présidentiel ainsi que le stipule la constitution ivoirienne.

Dans ce bras de fer qui oppose partisans d'ADO à ceux du Président Bédié, le pire est à craindre. De plus en plus, le sentiment xénophobe et nationaliste est en train de monter. Avec d'un côté les "boyorodjan" (ceux qui viennent de loin) et les autochtones, c'est-à-dire les ivoiriens de "souche" qui, seuls, doivent décider et gouverner un pays qui est toujours resté très ouvert aux étrangers. Le concept d'"ivoirité" est utilisé à juste titre pour exalter, voire caractériser ce qui est véritablement de la Côte d'Ivoire. Les populations du Grand Nord de la Côte d'Ivoire et la grande communauté étrangère (plus de 4 millions) en particulier sont en train d'être diabolisées. Un "Ouattara", "Koné" ou "Traoré"... qui voudrait aujourd'hui obtenir une carte d'identité ivoirienne, doit prouver son

"ivoirité" en démontrant que ses parents sont originaires de la Côte d'Ivoire, comme si les frontières dataient de la préhistoire.

L'évolution de la situation appelle donc des inquiétudes. Surtout quand on sait que "le procès est encore devant le juge".

La coexistence de plusieurs groupes ethniques sur un territoire unique a souvent été utilisée comme le facteur formateur de la nationalité. La nation a dans ce sens, souvent été définie comme un ensemble d'individus liés par la terre, le sang, la langue, la culture et même l'histoire. Cette définition est très restrictive car on ne saurait limiter la nation à un ensemble d'individus nés de parents eux-mêmes nés sur un même territoire.

L'amour de la patrie doit nous habiter certes, mais elle ne doit pas nous conduire vers le nationalisme exagéré. Le nationalisme, cette quasi-religion qui privilégie la terre, le sang, la culture, la langue et l'histoire au détriment d'autres valeurs telles que la fraternité, la pensée, la conscience, la piété peut conduire :

Primo, à l'égoïsme et aux jugements préconçus. C'est à dire la tendance à juger tout par rapport à soi-même et à rejeter tout sur les autres. Au nom de l'égoïsme, l'étranger est considéré comme la source de tous les malheurs et de tous les maux de la société (le vol, le banditisme, la prostitution...) que cela soit justifié ou pas.

Secundo, à la sure valorisation de soi et à la falsification de l'histoire. Le sociologue Walter Lacquer comme pour soutenir ce point de vue cite comme caractéristiques essentielles du nationalisme, la surestimation de sa propre nation,

la sous-estimation des autres, l'absence d'esprit d'autocritique, la perte du réalisme, le recours à la conjecture et à la présomption, l'excès, le dénigrement et la falsification de l'histoire pour se donner une bonne conscience. Le sentiment nationaliste nous fait regarder la totalité du monde avec peu de considération, notre patrie étant pour nous une terre élue.

Tertio, au racisme qui nous pousse à croire qu'il y a une hiérarchie entre les groupes humains. Ce même racisme qui nous conduit à cultiver une attitude d'hostilité systématique à l'égard d'une catégorie donnée de personne.

Quarto, aux affrontements. La frustration d'une bonne partie de la population peut conduire à cette situation que personne ne souhaite. Surtout dans cette sous-région suffisamment embrasée.

Il apparaît donc clairement que le nationalisme soutenu par des sentiments xénophobes peut conduire à la dérive de nos sociétés. C'est pourquoi, l'Islam s'est très vite inscrit en faux contre le concept de nationalité. Le Coran réfute de façon claire et nette les bases du nationalisme en insistant sur le fait que la langue, la couleur, le territoire... ne sauraient être des critères de supériorité. Le verset 13 de la sourate 49 nous dit : "O vous qui avez cru ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle. Nous avons fait de vous des peuples et des nations afin que vous vous entre-connaissiez. Les plus nobles d'entre vous aux yeux de Dieu sont les plus pieux". La piété est donc la seule valeur de pertinence parmi les éléments souvent retenus.

Dans la Cité-État de Médine, le

Messenger de Dieu n'a cessé de combattre le nationalisme quoraïchite. Sur une même rangée de prière on retrouvait Salman le perse, Chaouïb de race blanche et Bilal le noir abyssin. Et lorsque dans une assemblée qui réunissait ces différentes nationalités, un arabe du nom de Ghays les qualifia d'étranger, le messenger dans une colère noire répliqua en disant : "Votre père est un, votre religion est une et l'arabité dont tu t'enorgueillis ne te vient ni de ta mère, ni de ton père, à savoir Adam et Eve qui sont les parents communs à tous..." "Quiconque propage l'idéal de solidarité nationale, combat dans ce but ou donne sa vie pour cet idéal, n'est pas des nôtres".

L'unité et la fraternité entre les hommes sont sacrées. Elles le sont d'autant plus que tous les hommes viennent d'un être unique : Adam à partir de qui Dieu a créé Eve et les autres hommes. Le Coran nous dit : "Il vous a créés à partir d'une personne unique dont pour elle, il a créé une épouse et dont il a fait proliférer en grand nombre d'hommes et de femmes". (Coran 4/1)

Le territoire ne doit donc pas nous confiner dans l'isolement. La langue ne doit pas nous diviser. La culture ne doit pas être un obstacle et l'histoire, loin de nous éloigner les uns des autres, doit plutôt nous unir.

Tout article xénophobe du genre "Tout candidat aux fonctions de président du Faso doit être burkinabè de naissance et né de parents eux-mêmes burkinabè" (article 38 de la Constitution du Burkina Faso), qui n'est rien d'autre que la copie conforme de celui qui est utilisé en Côte d'Ivoire contre ADO doit disparaître à jamais de nos textes fondamentaux. Il faut privilégier dans le choix des hommes, des critères plus pertinents et plus objectifs que la nationalité du père, de la mère ou des arrière-grands parents. Que faire de la nationalité dans un monde où la tendance est au regroupement dans de grands ensembles ?

Sharif Souley

## L'ISLAM, C'EST L'ÉQUILIBRE

### Entre la foi et la raison, entre l'adoration et l'action, entre l'esprit et la matière

**L**a haute spiritualité de l'Islam, telle qu'elle ressort du Coran et de la tradition prophétique, ouvre la conscience humaine à une double exaltation : métaphysique et terrestre. L'une nourrit l'autre. Le salut ne s'obtient que par un juste équilibre entre le culte et l'action, une symbiose harmonieuse entre les impératifs de l'adoration et ceux de la vie individuelle et sociale. La présence permanente d'Allah dans le cœur du croyant ne doit pas le détourner des soucis de ce bas-monde, mais inspirer son comportement et l'orienter.

Cet équilibre entre l'esprit et la matière, entre l'adoration et l'action a été admiré par le prophète (SAW) en ses termes : *"œuvre pour ce bas-monde comme si tu devais y vivre éternellement, et pour l'autre monde comme si tu devais mourir demain"*, telle est la règle fondamentale de la vie du croyant.

A Abdullah bin Amir qui se livrait à des pratiques ascétiques, épuisantes, le prophète (saw) a dit un jour : *"j'ai été informé que tu passes la nuit en prière et que tu jeûnes le jour. Si tu continues à agir de la sorte, tes yeux s'enfonceront dans leurs orbites. Tu as des devoirs vis-à-vis des tiens : jeûne, mais romps le jeûne ; prie dans la nuit mais prends ta part de sommeil"*.

Dans le comportement social, le même équilibre caractérise la morale islamique. "Allah vous ordonne d'être juste et charitable". Cet enseignement du Coran tient le juste milieu entre la charité surhumaine de certaines religions et la justice inhumaine d'autres, et donne à la cité musulmane un visage harmonieux où la justice est tempérée de charité.

Inhumain, surhumain ; voilà ce que l'Islam a évité d'être et voilà le secret de sa fulgurante expansion, non seulement dans son berceau, mais encore dans des vastes contrées pénétrées de vieilles et profondes civilisations.

L'Islam se définit comme "la religion de la nature", cette nature humaine où côtoient et s'interpénètrent "l'ange et la bête". Répondant aux besoins métaphysiques et terrestres de l'homme, l'Islam s'est révélé un puissant facteur d'édification spirituelle et de progrès matériel.

La cité musulmane est donc une cité de ferveur et de réalisme. L'admirable image coranique du palmier, plongeant profondément ses racines dans le sol tandis que son faite s'élance dans l'azur, nous en donne une idée. Comme cet arbre, le musulman a les pieds sur terre en même temps qu'il s'élève vers Allah. Le dogme musulman et la morale de l'Islam, non seulement laissent à l'homme le champ libre pour ses activités mondaines, mais lui font obligation d'y exercer son intelligence et son cœur.

*"Vous connaissez mieux que moi vos affaires d'ici bas"*, disait le prophète (saw) aux croyants venus le consulter sur les problèmes qui les embarrassaient. Le sacré n'étouffe pas le profane ; et la responsabilité d'ici-bas demeure entière pour l'homme.

Dans d'innombrables versets, le Coran met l'accent sur le rôle fondamental de la raison. L'Islam n'est pas abdication de l'esprit ni renonciation aux lumières de l'intelligence ; il est plutôt un soutien spirituel pour l'action de l'homme, responsable de son destin sur terre. Entre la foi et la raison, il y n'a pas antagonisme, mais équilibre et harmonie.

Nous sommes donc loin des dogmes négateurs de la personnalité humaine et des valeurs terrestres. A côté des joies indicibles de l'au-delà, le Coran pullule de descriptions des biens de ce monde et d'appels à l'homme pour en jouir, dans le cadre bien entendu des impératifs de la morale. La vie du prophète (saw), exemple édifiant pour le musulman, reflète cette harmonie, s'il fut un contemplatif, n'oublions pas que la contemplation a toujours été pour lui la préface de l'action.

L'Islam concilie ainsi parfaitement la foi avec la raison ; et l'éthique musulmane puise sa force et sa beauté dans son harmonie avec la condition humaine. Le vrai musulman, c'est celui que décrit le Prophète (saw) en ces termes : *"le fidèle est affable, éveillé, prudent, vigilant et réfléchi"*. Ces traits ont à nos oreilles une résonance jeune et dynamique et correspondent au profil de ces croyants qui ont écrit l'âge d'or de l'Islam.

Aasif / Ile Maurice

Quand l'éclipse permit à Mahomet\* de prêcher un message de tolérance

**D**epuis des mois, on fait grand cas de l'éclipse totale du soleil de ce fameux 11 Août 1999. C'est une chose tout à fait normale vu le caractère relativement exceptionnel de l'événement, puisqu'un tel phénomène ne se produit en moyenne qu'une fois tous les trois cent soixante-dix ans (370) en un point donné de la surface de la terre. Les anciens voyaient dans l'éclipse le signe d'un mauvais présage. Les Arabes, avant l'Islam, considéraient qu'elle annonçait le décès d'une grande personnalité. Or il y eut du temps du prophète Mahomet(saw), une éclipse solaire. L'événement coïncidait avec la mort de son tout jeune enfant, Ibrahim. On n'hésita pas alors à faire le rapprochement et certains en soulignèrent l'aspect miraculeux.

A cette occasion, le comportement du Prophète fut tout à fait édifiant. Il rassembla sa communauté dans la mosquée et y fit une prière pendant la durée de l'éclipse. Après quoi il se leva et tint un discours. Il loua Dieu et dit : *"le soleil et la lune sont deux signes parmi tant d'autres de Dieu. Jamais ils ne s'éclipsent pour la naissance ou pour la mort de quiconque. Quand vous constatez leur éclipse, invoquez Dieu, glorifiez-Le, priez et faites une aumône."*

La superstition consiste à prêter aux éléments une signification anthropomorphique qu'ils n'ont pas ou un pouvoir que l'on imagine extraordinaire. Le monothéisme libère au contraire les humains en leur faisant comprendre que l'ordre de l'univers obéit invariablement à la loi du Créateur et que les choses et les êtres ne sont que signes. Leur sens ultime est de vous ramener à Dieu. L'harmonie des figures célestes, l'alignement des astres sont donc pour nous un langage que nous avons la vocation de déchiffrer en admirant l'ordonnance du ciel. Cette façon de percevoir les phénomènes est à l'origine de l'essor remarquable qu'ont connu très tôt les sciences expérimentales de l'astronomie à la médecine en climat musulman. Et jamais, à ce niveau, les versets du Coran et les signes immenses de la création ne se contredisent.

Que chacun prenne le temps de s'arrêter ici un instant et que, loin de tout préjugé ou toute influence, il médite enfin sur ce seul point : si Mahomet n'était pas vraiment un prophète, mais un illuminé, un fanatique voire un imposteur, n'aurait-il pas considéré cette éclipse comme l'occasion rêvée pour lui-même et son fils de se mettre en valeur ?

Son attitude fut plutôt de rappeler à l'ordre sa communauté en lui faisant comprendre que les croyances superstitieuses sont indignes de l'homme.

Hani RAMADAN, Directeur du Centre Islamique de Genève.  
\*Lire Muhammad et non "Mahomet"

# “ Tant qu’il y aura la guerre, il y aura l’espoir ”

*Ce titre n’est pas de nous. C’est celui d’un film déjà diffusé à la télévision nationale du Burkina. Il a retenu notre attention et nous en parlons non pas pour faire sa publicité ni pour faire l’éloge de notre télévision qui ne véhicule pas que la vertu, mais seulement parce que ce film semble comporter des leçons d’une moralité certaine. Suivez plutôt cette synthèse, inch’ Allah.*

L’histoire se passe entre l’Afrique et l’Europe. Pas en termes de situation géographique mais en celui des rapports Nord-sud quoi ! “ Tant qu’il y aura la guerre, il y aura l’espoir ” est l’histoire d’un homme blanc travaillant pour le compte d’une société fournisseuse d’armes de guerre. Il est d’abord chargé d’acheter en Europe des armes vendues aux enchères. Et ensuite avec une diplomatie qui lui est propre il arrive à convaincre des dirigeants africains de la nécessité d’investir dans l’armement. Il parvient à force d’argumentation, de corruption et de coups bas à écouler ses produits quelques fois de qualité douteuses mais aux capacités tout de même destructrices. Et voilà qu’au cours d’une de ses multiples livraisons, des rebelles entrent en contact avec lui par l’intermé-

diaire d’un journaliste français et proposent de prendre son produit au double du prix du gouvernement. L’Etat découvre le complot et l’homme d’affaire sera témoin d’un carnage infligé aux rebelles. Pendant ce temps le journaliste envoie des articles dans plusieurs journaux européens pour mettre à nu le marchand d’armes en titrant : “ j’ai rencontré le commerçant de la mort ”. De retour en Europe, l’homme trouve sa femme et ses enfants blessés moralement par les moqueries et déçus d’appartenir au “ commerçant de la mort ”. Ils exigent de lui un changement de métier. Le monsieur consent et leur demande d’accepter que leur vécu quotidien change avec le changement de métier. En effet le métier, plus “social” qu’il promet de trouver ne permettra plus à la famille de vivre dans

le vaste et somptueux château acheté pour assouvir la passion du luxe de madame. Les enfants eux, devront se priver de leurs véhicules de petits princes pour se contenter de l’essentiel. Entre la honte d’être traité de femme et d’enfants du commerçant de la mort et le risque de vivre en individus ordinaires, le choix de la famille ne se fit pas attendre. Les résultats de la concertation familiale initiée à cet effet devraient être portés à la connaissance de monsieur le lendemain pour signifier que le changement de métier était adopté ou seulement à 3h30mn pendant son repos nocturne pour dire qu’il doit continuer son commerce d’armes. Tenez vous bien ! Madame réveilla son mari à 3h15mn. Et quelques instants après avec le cœur meurtri, il s’envola à la conquête d’autres “ marchés de la mort ”. “ Tant qu’il y aura la guerre, il y aura de l’espoir ”. Nous n’irons pas plus loin. Tirez-en vous même les conclusions !

Fawzy Sogsey

## Jeux concours “12 Octobre”

A l’occasion de la Journée du 12 Octobre, journée des 6 milliards d’habitants de la Terre, le Conseil National de Population lance un jeu concours, ouvert à tout individu désireux d’y prendre part.

Les candidats sont invités à répondre aux 10 questions ci-après :

1. En quelle année la population mondiale a-t-elle atteint 1 milliard d’habitants ?

A: 1640 B: 1810  
C: 1960 D: 1975

2. Quel était le nombre d’habitants de la Terre en Juillet 1987?

A: 3 milliards d’habitants  
B: 5 milliards  
C: 6 milliards

3. Un célèbre pasteur anglais a donné son nom à toute politique prônant la limitation des naissances. Quel est le nom de ce pasteur ?

4. En 1974 à Bucarest s’est tenue la première conférence sur la population mondiale. Quand et où eurent lieu les 2 autres?

5. De quelle nationalité est le Dr NAFIS SADIK, Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP):

A: Hollandaise B: Srilankaise  
C: Pakistanaise D: Sénégalaise

6. L’indice synthétique de fécondité (ISF) mesure le nombre moyen d’enfants par femme en fin de vie féconde. En 1999, l’ISF moyen dans le monde est de 2,71. En Afrique, il est de 4,3. Quel est la valeur de l’ISF au Burkina ?

7. Le Burkina Faso a effectué trois recensements généraux de la population, dont le dernier en Décembre 1996. En quelle année a eu lieu le premier ?

8. Le taux de croissance démographique au Burkina est de:

A: 1,8% B: 8,4% C: 2,4%

9. Quelle est la province la plus densément peuplée du Burkina?

10. En quelle année le Burkina Faso a-t-il adopté une Politique de Population ?

Les réponses sous pli fermé doivent parvenir au SP-CONAPO au plus tard le 06 Octobre 1999 à 17 H 30 à l’adresse suivante:

**Jeu Concours 12 Octobre**  
**S/C SP-CONAPO**  
**01 BP 6464 OUAGA 01 BF**  
**Tél.: 31-67-82**

Les résultats seront proclamés par voie de presse et affichés dans les locaux du SP-CONAPO, sis route de l’Hôpital Yalgado, près de l’Ambassade du Nigéria.

Des prix en nature récompenseront les 10 lauréats et seront remis lors de la cérémonie commémorative le 12 Octobre 1999.

LU POUR VOUS

## Le commentaire des versets du Coran par le Docteur Salehdine Kechrid

**Mise en garde contre  
la déviation (Coran 2, V 11)**

Le diable ne fait jamais le mal au nom du mal car personne ne le suivrait.

Mais il se pose toujours en bon réformateur alors qu'il mène ainsi ceux qui le suivent à leur perte éternelle.

C'est pour prévenir l'humanité de tous ces charlatans que Dieu nous apprend que Muhammad(saw) est le dernier messager et prophète et que sa législation est bien la dernière.

Il a ainsi définitivement fermé la porte aux faux prophètes et seuls les dévoyés et les rebelles à Dieu quitteront la seule voie du salut éternel pour les milles sentiers de l'errance et de la perte.

**La plus grande félicité  
des croyants (Coran 18, V 28)**

La plus grande félicité des croyants et leur meilleure récompense dans l'autre monde était le moment sublime où le Seigneur se dévoile à ses créatures agrées et leur fait entendre sa voix qui n'a rien de semblable à ce que nous avons dans ce bas monde. Quant à ceux qui affirment que nul ne verra jamais Dieu en se basant sur la réponse catégorique du Seigneur à Moïse : "Tu ne verras jamais Dieu", nous disons que cette réponse ne s'adresse nullement à ceux qui auront supporté avec succès l'examen du jugement suprême et qui, s'étant baignés dans "La rivière de la vie éternelle", seront des êtres immortels et auront sous une forme parfaite et

absolue toutes les facultés dont ils n'auront jamais joui auparavant que d'une façon imparfaite et relative. Moïse, en tant que mortel ne verra jamais Dieu mais le Moïse du Paradis le verra "comme nous voyons le croissant de la pleine lune." (Hadith)

**Le but de la création  
de Dieu (Coran 24, V 115)**

Il n'y a que les enfants pour construire des châteaux de sable au bord de la mer que les vagues viendront effacer sans laisser de traces. Il faut être fou pour créer un monde aussi complexe et aussi organisé que le nôtre pour qu'il disparaisse un jour sans aucun lendemain. Mais Dieu exalté est d'une sagesse absolue et s'Il a créé ces êtres et ces choses c'est dans un

but bien défini. C'est pour démontrer sa puissance infinie, Sa miséricorde sans bornes et Sa justice à laquelle personne ne peut échapper. Que les criminels manifestent largement leur puissance et leur outrecuidance, que les tyrans se prennent ici pour les dieux, que les riches impies se vautrent dans leur dépravation et dans leur luxure et que les honnêtes gens souffrent dans ce monde toutes sortes de vexations et d'injustices, ce monde n'est qu'une voie de passage ou une station de tri et le jour du grand jugement est inéluctable où chacun sera récompenser selon ses intentions et selon l'état de son cœur.

Sélection et intertitres de  
Fawzy Sogsey.

## Le récit des sept dormants

La "caverne", vous connaissez ? C'est le chapitre 18 du saint Coran. Dans cette sourate que le Prophète (saw) qualifie de "la mariée du Coran" il y a une source abondante de principes moraux dont certains caractérisent particulièrement l'Islam. Des principes qu'incarnent l'histoire de personnages de taille quelquefois mystérieux tel Al-Kadir (le verdoyant) ; courageux et généreux tel que Moïse ou Zoul-Qarnein. Mais la plus fabuleuse histoire du chapitre 18 du Coran demeure sans conteste celle qui confère son nom au chapitre : "la caverne" ou le récit des "sept dormants". Les sept dormants de la caverne seraient des princes byzantins qui auraient fui les fausses croyances de leur peuple et se seraient réfugiés dans une caverne avec leur chien. Dieu les fit dormir trois cents ans et obstrua l'entrée de la caverne pour les sauver des persécutions de leurs concitoyens. On raconte que deux hommes sages de leur temps inscrivent sur une plaque de plomb leurs noms et la date de leur entrée dans la caverne. C'est ce qui est mentionné par le mot "Raqim" au verset 9 de la sourate. Trois siècles plus tard Dieu les réveilla de leur sommeil et ayant envoyé l'un d'eux à la ville pour leur acheter des vivres, on s'aperçut par l'antiquité de leur monnaie qu'ils avaient quelque secret étrange.

Quand ils vinrent à la caverne et qu'ils les virent bien vivants, Dieu leur retira leur âme et ils moururent aussitôt après.

A propos de cette histoire, les commentateurs du saint Coran disent que Dieu a voulu montrer aux sceptiques qui ne croyaient pas à la résurrection des corps mais seulement à celle des âmes qu'Il était absolument capable de faire revivre les uns aussi bien que les autres. Il existait en effet à cette époque, deux sectes chrétiennes dont l'une croyait à la résurrection du corps et de l'âme, tandis que l'autre ne croyait qu'à celle de l'âme et disait du corps qu'il devrait disparaître définitivement.

Outre cette preuve de la puissance d'Allah que véhicule l'histoire de la caverne, la sourate 18 elle-même est un témoignage vivant de la bravoure de ces jeunes qui se sont abandonnés pour Dieu. Cette fuite du faux vers le vrai, ce pèlerinage vers le bien effectué par les sept "princes" doit inspirer le comportement des jeunes musulmans d'aujourd'hui qui vivent une époque des plus immorales. A l'image des sept dormants, une prise de conscience de la déviation de notre époque s'impose à nous. Et elle devrait commencer par une connaissance de la religion en vigueur (l'Islam), donc par un retour au saint Coran. Le Coran avec son chapitre 18 (la caverne), dont la lecture figure parmi les plus

méritoires, doit être un guide pour nous. Et c'est avec beaucoup d'espoir que nous concluons avec l'invocation des jeunes de la caverne dont nous vous recommandons la mémorisation : Rabbanâ atinâ mine ladounka rahmatane wa hayyi lanâ mine amrinâ rashadane. " Seigneur, accorde-nous ta miséricorde, et assure-nous la droiture dans notre conduite. " Amine !

Fawzy Sogsey

### Avis aux lecteurs de L'APPEL

Il est porté à la connaissance des lecteurs que les vingt-six premiers numéros de L'Appel sont disponibles sous forme de documents reliés. Cette reliure en pleine toile qui comprend tous les numéros du bimestriel (du N° 00 de novembre 1994 au N° 25 de février 1999) coûte 6 500 F CFA au Burkina et 7 500 F CFA dans la zone UEMOA. Attention le stock est limité !

La Direction Commerciale

## Les ONG, nouveaux acteurs de développement ou avocats des populations démunies ?

*Il existe dans nos villes et villages des organismes à but non lucratif qui interviennent pour aider les populations à résoudre leurs problèmes fondamentaux et surtout à se prendre en charge. Ces organismes communément appelés Organisations Non Gouvernementales (ONG) se rencontrent dans tous les secteurs d'activités. Mais qu'est ce qu'une ONG ? Quel rôle jouent les ONG dans le processus de développement d'un pays ? Ce sont là, les grandes questions que nous nous proposons de traiter dans le présent article.*

### Définition du concept

S'il est un exercice périlleux, c'est bien celui de donner une définition à la notion d'ONG. En effet l'univers très varié et la diversité des ONG rendent difficile toute définition. Cependant on retiendra que ce terme recouvre de nombreuses acceptations : organisation de volontariat, agence de solidarité, organisation non gouvernementale etc...

Il n'existe en fait aucune convention universelle car les ONG sont créées dans le cadre des législations nationales. Leurs conditions juridiques et leurs procédures de constitution variant donc d'un Etat à l'autre.

Au delà des différentes approches, on retiendra cependant que les organisations Non Gouvernementales (ONG) se présentent comme " *des associations de personnes physiques ou morales, ou de groupes de personnes qui travaillent dans un esprit de solidarité humaine, à la promotion du développement et à l'épanouissement humain des couches de populations les plus défavorisées sans recherche de bénéfice*". (Dahourou Rasmáné, Symposium sur le rôle et la contribution des ONG, Rapport final, P24)

Les premières ONG sont nées juste après la première guerre mondiale, bien souvent dans le sillage direct des Eglises. Concentrant dans un premier temps leurs actions pour subvenir aux besoins des victimes en Europe, elles vont petit à petit se tourner vers les pays du Sud.

Cette assistance humanitaire ne restera pas longtemps l'unique apanage des missionnaires puisqu'on assistera à partir des années 1980 à un véritable foisonnement des ONG.

Le grand public, pour peu qu'il ait un minimum de compassion pour les plus démunies croit à l'action des ONG sur le terrain. D'où l'intérêt pour nous de jeter un regard sur le rôle de ces organisations dans le processus de développement de nos pays africains.

### Les ONG, avocats des populations démunies

Les ONG ou Organisations Non Gouvernementales ont acquis en l'espace de trois décennies des succès sur le terrain au point qu'il est dorénavant admis qu'elles constituent des acteurs irréfutables dans le secteur de la coopération au développement. Omniprésentes, elles occupent toute une kyrielle d'activités entrant dans le cadre de la lutte contre la pauvreté : aide d'urgence, financement des Programmes de développement, construction d'infrastructures scolaires et sanitaires, formation et appui aux groupements villageois ou féminins...

C'est donc essentiellement aux ONG qu'il revient de créer un développement réellement participatif, proche des populations, des besoins de base tels qu'elles les ressentent.

C'est aussi un mérite éminent des associations et ONG, " *de chercher surtout à aider des populations pauvres marginalisées ou hors d'atteinte des politiques nationales de développement ou de la coopération internationale* " (B. Ryelandt, Dossier les ONG, le Courrier N°152, 1995, P 64).

En effet en accédant à l'indépendance politique dans les années 1960, les pays africains se sont retrouvés immédiatement face à d'immenses besoins à satisfaire mais avec des moyens financiers et techniques limités.

A la même période, les pays du Nord achevaient de reconstruire l'Europe dévastée par la guerre. Ainsi les Associations Volontaires qui s'étaient constituées pour aider à cette reconstruction se sont donc tournées vers l'Afrique et les pays de l'Amérique Latine pour apporter leur concours aux pays pauvres.

Mais l'arrivée des ONG étrangères à surtout été accélérée dans les pays de l'Afrique de l'Ouest, c'est-à-dire au Sahel par la grande sécheresse qui a durement frappé cette région au cours des années 1971 à 1974. Les ONG du

Nord ont alors en grand nombre pour aider à lutter contre cette calamité en apportant notamment des secours d'urgence. Par la suite, les ONG ont senti peu à peu la nécessité de ne pas se contenter des secours d'urgence, mais d'initier des programmes de développement, seule condition permettant aux populations de sortir à terme des situations d'urgence et de la plupart des catastrophes.

L'efficacité qu'elles ont démontrée pour répondre aux besoins réels des populations a amené certains pays à faire passer une bonne part de leur aide au développement par le canal des ONG.

Les bouleversements politiques des dernières années ont amené leurs lots de changement au sein des ONG en sortant celles-ci non seulement d'une approche caritative mais en leur donnant également une dimension plus politique sur l'ensemble des questions liées au développement. Les ONG sont devenues de véritables avocats des populations démunies et se retrouvent sur tous les secteurs d'activités. Aucun thème à leurs yeux n'est tabou.

### Le financement des ONG

Au lendemain des indépendances, une grande partie des populations des pays du Nord avait été sensibilisée à la misère du tiers monde et tenait vaille que vaille d'aider à sa manière, le plus souvent en récoltant de l'argent pour financer de petits projets qui offraient l'avantage d'être directement en prise avec les réalités locales. Cette démarche et les résultats positifs qui en découlaient étaient remarquables au regard des milliards dépensés par les coopérations officielles qui ne bénéficiaient que très peu aux populations locales. C'est la raison pour laquelle de nombreux états ont développé leur coopération avec les ONG qui connaissent mieux que les administrations, le terrain et ont des approches de développement originales.

Pour beaucoup de responsables d'ONG, le don est devenu un produit qu'il faut défendre au même titre que tout autre produit commercial. Et comme tout produit commercial, le don est source de concurrence.

S'il existe bel et bien un marché du don, celui-ci doit demeurer encadré d'une

réelle éthique. Malheureusement, cette course à la générosité a entraîné dans bien de cas de nombreux dérapages.

C'est le cas de certaines ONG qui ont recours aux images misérabilistes afin de susciter la compassion du public : enfants au ventre creux, personnes mutilées ou handicapés physiques, mères en détresse... Une telle approche nuit au développement des pays en voie de développement qui s'efforcent de présenter l'image des populations prenant en charge leur développement.

Si grâce aux financements, certaines ONG concentrent leurs efforts sur une grande variété de thèmes, d'autres privilégient les actions liées à une thématique spécifique ;

Ces " ONG spécialisées sont de plus en plus nombreuses et, au fil des ans, des thèmes nouveaux sont venus se greffer sur les secteurs d'activité traditionnels que sont l'éducation, la faim et la santé. C'est l'environnement bien sûr, mais aussi les droits de l'homme, la résorption de l'endettement ou le désarmement. Depuis une dizaine d'années, deux thèmes majeurs ont fait leur apparition : la jeunesse et les femmes ". (Thibaut Grégoire, De la diversité et du rôle des ONG, le Courrier N°152, 1995, P 67)

L'appartenance à une confession religieuse peut être également une source de financement pour les ONG. C'est le cas des organisations de bienfaisance musulmane.

## Les ONG musulmanes

Le secteur social fait partie des domaines privilégiés de l'action de ces ONG.

Les interventions couvrent plusieurs volets (distribution de vivres, d'habits, aides ponctuelles aux nécessiteux), dont le plus important est la prise en charge des orphelins.

Ainsi, selon le Magazine des orphelins, l'Agence des Musulmans d'Afrique (AMA) " prend en charge 6727 orphelins dans vingt-neuf pays africains parmi lesquels le Burkina Faso avec 418 enfants. La prise en charge des orphelins découle directement de l'Islam qui est le fondement de l'action de l'Agence " (Mamadou Alioune Diouf, Mémoire de Maîtrise en Histoire, le rôle de l'Agence des Musulmans d'Afrique au Burkina, P 67, 1999)

Les actions des ONG musulmanes concernent aussi le secteur de l'hydraulique. Ce volet porte sur l'approvisionnement en eau des populations par la réalisation de puits et forages. Dans l'optique de cette solidarité, fournir de l'eau aux

nécessiteux fait partie des actes de bienfaisance continue. En effet, le donateur (vivant ou mort) profite des bienfaits découlant de sa réalisation tant que l'eau est utilisée pour les besoins des êtres vivants.

La foi musulmane n'appelle pas uniquement à la pratique des actes culturels mais également à la solidarité et au partage avec la descendance d'Adam. Le Coran classe l'action de bienfaisance à la même enseigne que les articles de la foi. A ce propos, Dieu nous dit : " Vous n'atteindrez la (vraie) piété que si vous faites largesse de ce que vous chérissez ". Coran 2/92

Ce lien entre le spirituel, l'économique et le social est parfaitement illustré par la Zakât ou Aumône légale, troisième pilier de l'Islam.

Malheureusement cette action de bienfaisance souffre d'une mauvaise organisation au point de passer inaperçue. Quelques ONG ou Associations nationales ont cependant organisé la gestion de la Zakât avec des résultats tangibles.

Une étude plus approfondie permettra d'appréhender et d'évaluer l'importance de la Zakât collectée et son impact sur les populations démunies, les principaux bénéficiaires.

## CONCLUSION

Marginalisées d'abord comme acteur du développement, les ONG vont s'imposer par la suite comme des partenaires incontournables au regard de l'évolution socio-économique des pays africains :

- l'Etat, même providence n'est plus en mesure de subvenir aux besoins croissants des populations ;

- l'aide publique au développement diminue ou stagne ; les calamités naturelles qui se répètent (famine, sécheresse) mettent les populations dans des situations de plus en plus difficiles.

Face à cette situation, les gouvernants se fixent des priorités et ont tendance à se désengager des secteurs jugés " non productifs " (social, éducation)... que les ONG vont occuper avec parfois plus d'efficacité. C'est pourquoi dans la plupart des pays développés mais aussi des pays en développement, les ONG sont aujourd'hui des acteurs reconnus comme incontournables dans le développement socio-économique de nos pays africains.

Les organisations internationales comme l'ONU, la Banque Mondiale, le PNUD, l'UNICEF, le HCR ou l'Union Européenne ont officiellement décidés depuis une dizaine d'années de s'appuyer sur les ONG pour la mise en œuvre de

quelques uns des programmes qu'ils financent dans les pays d'assistance.

Les raisons évoquées pour justifier ces changements correspondent aux vertus que l'on reconnaît volontiers aux ONG : " Elles touchent directement les populations bénéficiaires ; elles réussissent plus efficacement la gestion participative ; la légèreté de leurs structures administratives les rendent plus efficace et permet de maximiser la part de l'aide qui atteint les populations ; elles ont bien mieux que les Etats très tôt pris et appliqué le principe de responsabilisation des populations " (Discours du Président du CES, Philippe Ouédraogo, Symposium sur les ONG, P 3).

## Poème Le SIDA bat "par le temps"

Par le temps qui passe  
Décompte les jours et les saisons  
Les âmes humaines sans raisons  
Succombent dans l'impasse  
Par le temps qui s'écoule  
Sur le berceau des siècles  
Les vies humaines oh ! Ciel  
Tombent en perle et en boule  
Par le temps qui vibre  
Vers l'ultime destination  
Les chaînes humaines sans discrimination  
Comblent les trous sombres  
Ces âmes qui succombent  
Ces vies qui tombent  
Ces corps par terre ci bas  
C'est le SIDA qui bat  
Chaque jour là-bas  
Dans les bars comme dans les hôtels  
Que tout se protège et s'y attèle  
Le SIDA bat tout bas  
Chaque jour là-bas  
Sur le chemin comme dans la maison  
Que tout se protège de la meilleur façon  
Le SIDA bat tout bas  
Chaque jour là-bas  
Dans le bureau comme dans le champ  
Que tout se protège sur le champ  
Le SIDA bat tout bas  
Chaque jour là-bas  
En ville comme en campagne  
Que tous ceux qui se protègent gagnent  
Oh ! que le SIDA décrive tout bas  
Chaque jour là-bas  
Au sein des hommes comme femmes  
Tombent par millier des vies et des âmes

Saïdou SAWADOGO

## Portrait

# Ammar Bin Yasser, un élu du Paradis...

*Ammar Bin Yasser fait partie de cette poignée de Sahabas qui a reçu la promesse du paradis avant d'avoir rencontré l'Ange de la mort (Al-Malaykal Maouttou). Le Prophète (saw) avait, à lui comme à tant d'autres de ses compagnons garanti cela au regard de la fermeté de leur foi et de la grandeur de leur sacrifice pour la cause d'Allah. En réalité leur cœur était rempli du parfum de l'Islam au point qu'ils se caractérisaient par leur fidélité, leur sincérité, ...*

*En plus de ces qualités qu'on retrouvait chez la plupart des sahabas, Ammar eût une note spéciale : l'amour du messager. Ce dernier disait d'ailleurs à son propos : "Ammar est une partie de moi". Comment ce jeune homme du "bas peuple" mecquois a-t-il mérité ce titre d'honneur auquel aspire tout musulman ?*

**A**mmar était un homme à la haute stature, aux yeux bleus et aux épaules larges. Très souvent plongé dans la méditation, il était toujours silencieux et soucieux. Né à la Mecque, il était le fruit de l'union du Yéménite YASSER BIN AMER et de SOUMMAYA BINT KHAYAT, ancienne esclave de Abou Houzaïfa Al Moghaira. C'est dans cette modeste famille que Ammar découvrit l'Islam. C'était au moment où les convertis à la nouvelle religion étaient exposés aux persécutions les plus dures. Ammar et ses géniteurs en ont d'ailleurs eu leur part. Il n'ont pas échappé à la torture à l'instar de ces pauvres de la société mecquoise qui osaient affirmer leur Islam. C'est dans un tel environnement que Ammar réalisa la victoire la plus éclatante de sa vie et accéda à d'exceptionnelles distinctions honorifiques.

### LE TRIOMPHE DE AMMAR

Cette victoire fut celle de la croyance sur la mécréance, c'est à dire, celle de la lumière de la foi sur l'obscurantisme de la djahéliya.

Yasser, Soumaya et Ammar étaient sauvagement torturés. Soumaya qui ne put supporter indéfiniment cette atrocité succomba sous les pieds de Bani Makkzan, leur tortionnaire et obtint ainsi le titre de première femme martyr de l'Islam. Ammar lui était torturé au point qu'on ne comprenait plus ce qu'il disait. Les polythéistes n'hésitaient pas souvent à le torturer au feu. Et quand le Prophète (SAW) passait à côté il lui caressait la tête et disait : "Ô feu ! Soit fraîcheur pour Ammar tout comme tu l'a été pour Ibrahim (As)"

Un jour, les bourreaux de Ammar l'exposèrent au feu jusqu'à suffocation. Il le submergèrent par la suite d'eau au point qu'il perdit connaissance et prononça des mots de mécréance sous la contraintes de Bani

Makkzam. Lorsqu'il reprit connaissance, il fut bourrelé de remords. Le Prophète vint alors le reconforter en ces termes : "Lève-toi, ô héros !... on ne te reprochera rien et tu n'en es pour rien... s'ils (les mécréants) te faisaient subir de nouveau la mêmes torture, répète les mêmes propos". Et le verset 106 de la sourate 16 vint davantage rassurer Ammar : "Quiconque renie Allah après avoir cru... -sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur était plein de la sérénité de la foi- mais ceux qui ouvre délibérément leur cœur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et un châtement terrible".

Avec ce verset, le Prophète (SAW) ne se gênait plus de le vanter devant ses compagnons en affirmant : "Ammar est rempli de la foi jusqu'à la moelle".

Ammar avait bien compris à travers l'apprentissage du Coran, que l'essence de la foi réside dans le sacrifice et le don de soi. Mieux, il avait compris qu'affronter la tyrannie avec l'arme de la patience et de la fermeté constitue le meilleur mérite de l'imâne (foi). Cette foi, cette fidélité et cette grandeur d'âme forcèrent l'admiration du Prophète (SAW) et de ses compagnons ; ils rendaient hommage à Ammar jusque dans sa dernière demeure.

### L'HOMMAGE A AMMAR

L'amour du Prophète (Saw) pour le fils de Yasser était tel que l'envoyé d'Allah (Saw) le considérait comme "une partie de lui-même". Ainsi, lors d'un malentendu entre Ammar et Khalid Bin Walid, cet autre héros de l'aube de l'Islam, le Messager (SAW) trancha en disant : "Celui qui est hostile à Ammar Dieu lui est hostile, celui qui hait Ammar Dieu le hait". Aussitôt Khalid bin Walid accourut s'excuser auprès de Ammar, sollicitant son pardon pour espérer celui du Créateur des cieux et de la terre.

Par la suite, le Prophète (saw) lui décerna la couronne de la droiture au moment où il préparait sa succession en disant : "Prenez pour exemples ceux qui viennent après moi ; Abou Bakr, Omar,.... Et suivez la guidée de Ammar".

Cette guidée, Ammar en a fait preuve dans la suite de sa lutte pour la cause d'Allah, après le décès du Prophète (saw). Il se positionna toujours au premier rang dans toutes les batailles et lorsque le khalife Omar bin Khattab nommait les gouverneurs des contrées islamiques, il le plaça au commandement de Koufa. Là, Ammar s'est comporté en véritable serviteur du peuple. L'exercice du pouvoir n'a fait qu'accroître sa modestie, sa ferveur spirituelle et son ascétisme. En témoigne ces affirmations de Ibn Abi Houdhaïl à Koufa : "J'ai vu Ammar Bin Yasser alors qu'il était le gouverneur de Koufa, acheter des concombres, les attacher à la corde puis les porter chez lui au dos... et un bédouin qui ignorait tout de cet homme l'interpella en ces termes : "Toi à l'oreille coupée", se moquant ainsi de son oreille tranchée lors du combat d'Alyama-na, contre Moussaïlama "le menteur". Alors le souverain de Koufa se contenta de répondre "tu t'en prends à la meilleure de mes oreilles, celle qui a été atteinte dans la voie d'Allah !"

### LA MORT DE AMMAR

Ammar venait d'avoir 93 ans quand la guerre déclencha entre le Khalife Ali Abi Thaleb et Mouâwiya à Siffine. Il s'est battu aux côtés du Khalife mieux que des jeunes de trente ans. Il s'élançait comme un obus vers Mouâwiya et son armée, à l'image d'un assoiffé du paradis. En réalité, il était entrain de confirmer une prédiction du saint Prophète (saw) qui disait un après-midi à ses compagnons à Médine : "Le paradis a envie de recevoir Ammar". Et Ammar s'y hâtait. Au cour de la bataille, les soldats de Mouâwiya lui pointèrent leurs épées. Ammar mourût ainsi en martyr. Ces vêtements rouge de sang, lui serviront de linceul selon la tradition islamique. Fasse Allah que nous puissions suivre les traces de ces pionniers de la meilleure communauté surgie d'entre les Hommes ! Amin !

**Nouhoun BAKAYOGO**

## “ Miracle ” ? Attention !

**B**ien qu'on soit à la veille du troisième millénaire et en dépit des avancées scientifiques et technologiques dans tous les domaines, l'homme, celui-là à qui Dieu a assujéti le monde, est toujours à la recherche de l'extraordinaire. Certains le font à travers des contacts avec des génies maléfiques, d'autres à travers des sectes, d'autres encore à travers des sociétés secrètes.

Le développement et la multiplication de ces organisations lugubres annoncent clairement la maladie non guérie du vingtième siècle et qui risque, si on n'y prend pas garde, d'être encore la maladie du prochain millénaire. Cette maladie n'est rien d'autre qu'une soif non étanchée de foi véritable, la recherche d'une certitude pouvant générer des repères, des valeurs morales dans un monde en perpétuel métamorphose.

Les musulmans ne sont pas épargnés par cette "angoisse métaphysique". Pourtant, ils sont les mieux armés pour accéder à la certitude. Ils possèdent un livre dont l'Auteur est lui-même la Vérité, et il s'est porté garant de la pérennité de ce livre : " au sujet duquel il n'y a aucun doute " Coran 2/2.

Comment les musulmans se débrouillent-ils alors pour être piqués par ce virus du doute ? C'est parce qu'ils n'ont pas raffermi leur foi ou qu'ils l'ont fondée sur du "miraculeux" tout simplement. Une foi basée sur du miraculeux ne s'encre jamais profondément, car

quand le miraculeux et ou le miraculé vieillissent, la foi qu'ils ont engendrée s'estompe.

C'est pourquoi Muhammad (saw) tout en ayant accompli des miracles n'en pas a fait le centre de son message. A ceux qui demandaient encore plus de miracles, il répondait simplement que son miracle c'est le Coran. Il orientait les gens vers le Coran car c'est un miracle éternel. On continue à y découvrir des choses extraordinaires qui ont dissipé les doutes de bien de scientifiques. Lesquels ont fini par se soumettre à l'Auteur de ce livre éternellement actuel. Ici le miracle n'est pas raconté, il est vécu et revécu.

Le Prophète n'avait pas également axé son message sur ses miracles car il n'avait pas été envoyé pour attirer les gens sur sa personne mais pour orienter les gens vers Dieu. Ainsi, devant tout fait prodigieux le musulman doit se remettre à Dieu et non pas au fait ou à son auteur. Malheureusement, aujourd'hui, la plupart des musulmans s'arrêtent au fait prodigieux ou à son auteur contredisant la méthode du Prophète (saw).

Le fait prodigieux qui devait mener à Dieu en toute lucidité devient l'obstacle qui empêche d'accéder à Dieu. Ce signe est comme un doigt qui indique une chose. L'Idiot se contentera de contempler le doigt au lieu de regarder la chose que le doigt indique.

Cette fixation sur un signe, c'est cela qui amène les gens à adorer finalement une personne, un objet ou un lieu. En cela tout en croyant

chercher Dieu, ils s'excluent eux-mêmes du large champ de la guidance de Dieu pour avoir commis l'impardonnable, le plus grand des pêchés, le shirk, en plaçant un associé à côté de Dieu. Un signe, un événement qui devait mener à Dieu le concurrence finalement.

C'est pourquoi, face à la répétition de phénomènes extraordinaires en cette fin du millénaire, le musulman doit rester lucide. On a vu le poisson miraculeux du Sénégal, l'escargot du Nigeria, les arbres d'Allemagne qui se sont entrelacés de façon à écrire " lâ illâha illal lâhou ( il n'y a de dieu que Dieu ), l'enfant miraculeux de Pièla au Burkina Faso, l'arbre qui ressemble à un homme en prosternation en direction de la Kaaba en Australie.

Autant de prodiges dont l'annonce reconforte le croyant mais le plus souvent juste le temps de l'émotion. L'Islam n'est pas une religion de l'irrationnel et de l'émotionnel. Avoir la foi, arriver à la certitude est un exercice et que ces signes peuvent aider à réaliser si toutefois on les appréhende comme il se doit.

" Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-même, jusqu'à ce qu'ils leur deviennent évident que ceci ( le Coran ) est la vérité. " Coran 41/53.

Ainsi, ces signes doivent nous aider à accéder à la vérité et non la dissimuler. Mais attention ! Le porteur de l'extraordinaire n'est pas obligatoirement un porteur de vérité. Le Prophète (SAW) nous avait averti. L'Antéchrist qui est loin d'être porteur de vérité, fera des choses

extraordinaires. Mais ceux qui sont avertis ne se laisseront pas prendre au piège car il est écrit sur son front " kâfir "(mécréant).

Prenez donc garde. Ne vous laissez pas emporter par le premier magicien prestidigitateur ou un quelconque autre manipulateur. La règle pour y échapper est simple. Aucun miracle si extraordinaire soit-il ne doit remettre en cause, ou modifier l'œuvre du Prophète (SAW). Si c'est le cas, vous n'êtes pas en face d'un signe de Dieu mais d'un signe de Satan. Le " porteur " du miracle doit être plus averti que tous. Convaincu que c'est un signe de Dieu, cela doit l'amener à se soumettre le premier et humblement à Dieu. S'il le met en évidence de façon exagérée, ou le commercialise directement ou indirectement, vous êtes certainement en face d'un manipulateur.

Réfléchir, s'interroger, faire usage de sa raison, ne pas succomber à l'enthousiasme et à l'euphorie des foules permettent aussi d'échapper à ceux qui, comprenant la soif de conviction des hommes, se transforment en "vendeur de foi à la criée".

Le miracle n'est pas indispensable pour acquérir la foi. Bien de gens ont cru sans ces miracles, et bien d'autres ont été témoins des miracles des prophètes sans pour autant porter foi à leur mission.

Allah, accorde-nous une foi solide qui nous fasse accéder à la certitude qu'il n'y a aucun dieu si ce n'est Toi, le Puissant, le Sage.

**Mamadou Alioune Diouf**

## La place de l'ijtihad dans la vie du croyant

Un jour, le prophète (paix et salut sur lui) voulut envoyer au Yémen un de ses compagnons appelé Mou'az bin Jabal, pour y enseigner l'Islam.

IL lui demanda :

- Comment expliqueras-tu la loi ? Comment rendras-tu la justice ?

- Je rendrai la justice selon le Coran, répondit Mou'az

- Et si le cas auquel tu auras à faire face n'a été pas prévu par le Coran ? demanda le prophète.

- J'appliquerai ta sunna, prophète de Dieu

- Et si la sunna n'a prévu pas le cas ?

- Je me référerai à l'idjmâ (consensus)

- Et si l'idjmâ n'a jamais eu à faire à un tel cas ? reprit le prophète

Mou'az fut un peu désemparé car, en Islam, le Coran, la sunna et le consensus sont les trois seules sources de la loi et de la jurisprudence. Mais comme c'était un homme qui priait et qui méditait ; il avait trouvé en lui le chemin de l'inspiration divine :

- Alors, je ferai l'ijtihad (effort de

réflexion personnelle) dit-il.

Le prophète le regarda puis lui dit :

- Va, et fait l'ijtihad chaque fois que ce sera nécessaire.

Tant que l'Islam comptera des hommes comme toi, il ne deviendra pas tel un arbre au tronc élancé, mais privé de branches (c'est-à-dire qui ne donne ni ombre ni protection.)

Ce hadith situe avec précision la place de l'ijtihad dans la vie du croyant et souligne la sagesse de la jurisprudence islamique.

**SAWADOGO Noufou  
Enseignant à Kantchari**

"DISTRAIEZ-VOUS ET JOUEZ. JE DÉTESTE QU'ON DISE QUE VOTRE RELIGION EST RIGIDE" (HADITH)

Sharif Souley

## MOTS CACHÉS N° 33

Mots de 7 lettres

Ardoise, Banc, Camarade, Cartable, Classe, Craie, Crayon, Ecole, Equerre, Gomme, Jeu, Lire, Maître, Rapporteur, Rang, Règle, Révision, Table, Tableau.

C	A	R	T	A	B	L	E	U	R
L	A	R	D	O	I	S	E	A	U
A	E	M	M	A	I	T	R	E	E
S	C	R	A	Y	O	N	R	L	T
S	G	N	A	R	T	C	E	B	R
E	E	O	C	N	A	B	U	A	O
L	L	I	R	E	B	D	Q	T	P
G	O	M	M	E	L	J	E	U	P
E	C	R	A	I	E	L	I	E	A
R	E	V	I	S	I	O	N	R	R

## CROISEMENT N° 22

Compléter avec les lettres suivantes :

E-I-I-I-I-I-L-N-R-R-T-T-U

	R		A		A		C	
S		G		A		U		E
S		T		T		I		
D		R		G		S		E
	B		Q		S		E	
P		E		R		U		S
	E			R				

## MOTS CROISÉS N° 31

Horizontalement

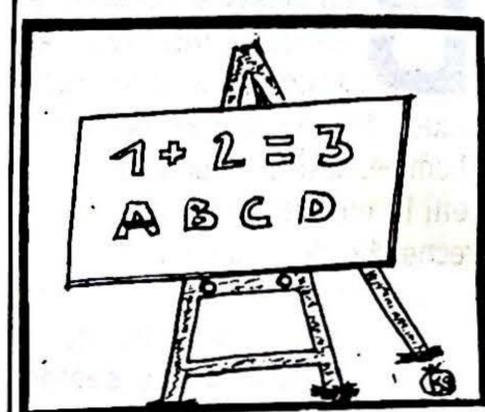
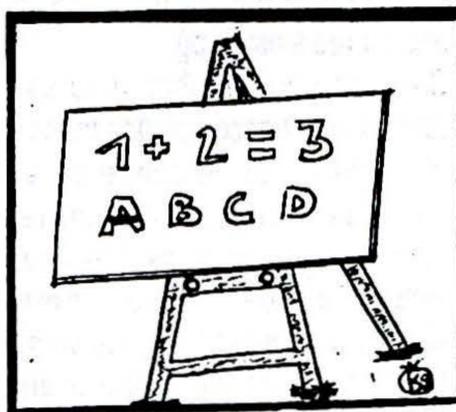
I - Ce qui est juste. II - Outil utilisé pour éliminer les impuretés du verre. III - Divisions d'une pièce de théâtre. IV - Indique une addition. V - Adj. poss.

Verticalement

1 - Couvrent le lit. 2 - Elevé, froter rudement. 3 - Qui manque de finesse, qui est borné. 4 - Etendues de terre. 5 - Adj. poss.

		1	2	3	4	5
I						
II						
III						
IV						
V						

## LES 5 DIFFERENCES



## SOLUTIONS LES 5 DIFFERENCES

1 - Haut du tableau. 2 - A. 3 - Signe égal. 4 - Côté gauche du tableau. 5 - Le pied du tableau.

## SOLUTIONS AUX JEUX PRECEDENTS

Croisement n° 018

E	A	U	C					
E	X	C	L	U	S	I	O	N
E		L		U				
E	M	B	O	U	R	B	E	R
P		T		P		T		
C	L	A	I	R	E	T	T	E
E		R		R		E		

Mots croisés n° 030

	1	2	3	4	5
I	M	A	G	O	T
II	O	P	E	R	E
III	Y	E	N		T
IV	E	R	O	D	E
V	N	O	U	E	R

# EVAF

Pour la vidange de vos fosses septiques contacter EVAF au secteur 28 Dassa-sasgho, sur l'avenue de la Jeunesse, en face du panneau de la Pharmacie du Jourdain ou appeler au 36-52-27 ou 36-16-75, 24h/24h.

## COMMUNIQUE

MUTUELLE BAITOUL MAAL  
01 BP 3670 OUAGADOUGOU 01/ BURKINA FASO

La Mutuelle Baïtoul Maal a le plaisir de porter à la connaissance de ses membres du démarrage effectif des opérations de virement de salaires à compter du 1er Octobre 1999.

A cet effet, elle invite tous les membres désirant effectuer le virement de leur salaire à déposer auprès de ses services les pièces ci-dessous :

- Une demande de virement adressée à leur employeur
- Une autorisation de virement fournie par la Mutuelle
- L'identité du mandataire autorisé à effectuer les retraits en cas d'empêchement

Le dépôt du dossier donne lieu au paiement d'une somme forfaitaire de 500 F CFA

NB : Pour les agents de l'administration publique, les demandes doivent être revêtues d'un timbre fiscale de 200 F CFA et adressées à Mme la directrice de la solde et de l'ordonnancement.

Le président du Conseil d'Administration  
Dr Salif OUEDRAOGO